



**ALERTE DES MEDECINS
SUR
LES PESTICIDES**
www.alerte-medecins-pesticides.fr

Le 15 mai 2019,

Malgré la justice américaine, malgré les preuves scientifiques qui s'accumulent depuis l'expertise du CIRC (1) en 2015, le cadavre du glyphosate bouge encore.

Comment est-il encore possible d'entendre qu'il existe un doute scientifique sur le danger de cette substance ?

Rappelons donc que le danger correspond aux effets de la substance : provoque-t-elle des lésions sur l'ADN ? Induit-elle des lésions cancéreuses chez l'animal et enfin chez l'homme ? Et avec quel niveau de preuve scientifique ? A ces questions l'organisme scientifique de référence, analysant toute la recherche publique, avec des experts sans conflits d'intérêt, a répondu : oui le glyphosate est génotoxique, cancérigène pour l'animal. Et cancérigène « probable » pour l'homme.

Ce à quoi les évaluateurs du risque (les agences telles que l'EPA aux Etats-Unis, l'EFSA en Europe ou l'Anses en France) répondent : OK, mais les doses auxquelles la population est exposée ne lui font courir aucun risque.

Mais comment les agences, qui toutes à l'unisson répètent qu'il n'y a pas de risque, ont-elles construit leur opinion ? C'est là que le bât blesse.

Une étude (2) parue en avril 2019 donne des éléments de réponse. Ceux-ci sont tellement étonnants que personne ne semble vouloir les considérer dans le débat public, hormis les ONG. Comparant les études prises en compte par l'agence américaine, l'EPA, et le CIRC afin d'étudier la génotoxicité du glyphosate, elle montre que :

- 1) pratiquement les 2/3 (95 sur 151) des études prises en compte par l'EPA proviennent de l'industriel.
- 2) 1 % de ces études montrent le caractère génotoxique du glyphosate...
- 3) à contrario l'expertise du CIRC porte seulement sur la recherche publique. Sur les 191 études considérées 76 % montrent un effet génotoxique du glyphosate.
- 4) l'EPA n'a pris en compte que 23 % de la littérature publique citée par le CIRC.
- 5) et enfin elle a donné peu de poids aux études portant sur la formulation complète contrairement au CIRC dont 65 % des études portant sur celle-ci montrent un effet génotoxique (contre aucune des 43 citées par l'industriel!)

Il est malheureusement certain que l'EPA n'est pas seule à procéder de la sorte, puisque le règlement européen par exemple, fournit aux industriels, le soin de démontrer l'absence de danger de leurs produits.

Nous assistons donc à ce paradoxe : pour l'appréciation du danger, les évaluateurs s'appuient essentiellement sur les études fournies par ceux dont ils prétendent réguler les intérêts !

Peuvent-ils faire autrement dans le cadre européen ? Bien sûr, mais c'est une question de choix politique.

De plus depuis 2015 un ensemble d'études (3) est venu conforter l'appréciation du CIRC : elles s'appuient sur les trois plus grosses cohortes au monde, américaine, norvégienne et française et

montrent toutes, une augmentation du risque de lymphomes non hodgkinien chez les travailleurs les plus exposés.

L'appréciation des risque a-t-elle pris en compte ces effets ? A-t-elle évalué la proportion de la population contaminée par le glyphosate ? Car si le CIRC a raison, et le niveau de preuve avancé porte à le croire, **le caractère génotoxique et cancérigène probable pour l'homme d'une substance, devrait conduire à son exclusion du marché européen en raison d'effets dits sans seuil (c'est à dire qu'aucune dose ne garantit l'innocuité).**

Fort de ces données il ressort que le danger est indiscutable et que l'appréciation des risque néglige la contamination probablement assez large de la population.

Nous espérons donc que le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques consacré aux méthodes d'évaluation conduites par les agences répondra à ces questions et remettra la recherche publique à la place qu'elle n'aurait jamais du perdre.

Pour l'AMLP, son Président,
Docteur Pierre-Michel PERINAUD
Contact presse : 06 31 23 66 72

(1) Volume 112, Monographie du Centre International de Recherche contre le Cancer

(2) Benbrook, How did the US EPA and IARC reach diametrically opposed conclusions on the genotoxicity of glyphosate-based herbicides? *Environ Sci Eur* (2019) 31:2

(3) Andreotti, Glyphosate Use and Cancer Incidence in the Agricultural Health Study, *J Natl Cancer Inst.* 2018 May 1;110(5):509-516

Zhang, Exposure to Glyphosate-Based Herbicides and Risk for Non-Hodgkin Lymphoma: A Meta-Analysis and Supporting Evidence, *Mutation Research*

Leon, Pesticide use and risk of non-Hodgkin lymphoid malignancies in agricultural cohorts from France, Norway and the USA: a pooled analysis from the AGRICOH consortium, *International journal of Epidemiology*